

# ETABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & CIE " LE LION "

(SOCIÉTÉ DE PERSONNES A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

Administration, Entrepôts centraux  
et Usines :

RUE OSSEGHEM  
BRUXELLES- OUEST



Téléphone : 26 48 00

Télégrammes : Delhaizefrères, Bruxelles

Chèques-postaux n° 201

Registre du Commerce de Bruxelles n° 8831

Monsieur le Bourgmestre  
de et à  
NAMUR.-  
- - - -



Le 25 juin 1948.

SERVICE : DOMMAGES DE GUERRE : A.N./L.C.  
(à rappeler dans la réponse) 270

Monsieur le Bourgmestre,

L'examen du dossier dommages de guerre de notre succursale de la rue de Fer à Namur révèle que celle-ci a subi des dommages matériels lors du bombardement aérien le 18 août 1944: la vitrine fut soufflée, les marchandises qui s'y trouvaient furent endommagés et disparurent, le matériel souffrit beaucoup également.

Tous ces faits font l'objet d'un constat dressé par Me JACMAIN, huissier à Namur.

Afin de satisfaire aux vœux de la loi exigeant une relation aussi précise que possible de cause à effet nous vous saurions gré de vouloir bien nous faire parvenir un certificat authentiquant la matérialité du fait.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

C. LAMY.

Le Bourgmestre de la ville de Namur certifie que l'immeuble  
situé à Namur, rue de Fer, occupé par les Etablissements Delhaize Frères  
et Cie " Le Lion" a été partiellement sinistré par le bombardement aérien  
du 18 août 1944; les vitrines furent brisées et la marchandise en partie  
endommagée.

Namur, le 29 juin 1948.

Le Bourgmestre

# ETABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & CIE " LE LION ,,

(SOCIÉTÉ DE PERSONNES A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

Administration, Entrepôts centraux

et Usines :

RUE OSSEGHEM  
BRUXELLES - OUEST



Téléphone : 26 48 00

Télégrammes : Delhaizefrères, Bruxelles

Chèques-postaux no 201

Registre du Commerce de Bruxelles n° 8831

Monsieur le Bourgmestre  
de et à  
NAMUR.-  
-----

Le 25 juin 1948.



SERVICE DOMMAGES DE GUERRE: A.N./L.C.  
(à rappeler dans la réponse)

271

Monsieur le Bourgmestre,

L'examen du dossier dommages de guerre de notre succursale rue St. Nicolas révèle que celle-ci a subi certains dommages matériels lors du bombardement aérien du 18 août 1944; des glaces d'étalages furent brisées et, dès lors, des marchandises furent détériorées.

Ces dommages font l'objet d'un constat dressé par Me JACMAIN, ceci afin de répondre aux vœux de la loi exigeant une relation aussi précise que possible de cause à effet.

Vous nous obligeriez en nous faisant parvenir un certificat authentiquant la matérialité du fait.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments distingués.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C. LAMY.

certificat de destruction  
à joir

Le Bourgmestre de la ville de Namur certifie que l'immeuble situé à Namur, rue Saint-Nicolas, occupé par les Etablissements Delhaize Frères et Cie " Le Lion " a été partiellement sinistré par le bombardement aérien du 18 août 1944; les vitrines furent brisées et la marchandise en partie endommagée.

Namur le 29 juin 1945.

Le Bourgmestre,